juillet 2016

Scapa France

Scapa France consolide son implantation valentinoise

Scapa France inaugure officiellement les nouveaux bâtiments de son site de Valence, pièce importante de la Business Unit Industry du groupe, dont la production va prochainement augmenter de quelque 4 à 5 millions de mètres carrés supplémentaires.

Depuis juin 2015, Scapa France a regroupé l'ensemble de son activité de production sur un seul site à Valence. Ayant nécessité un investissement de six millions d'euros, la nouvelle usine couvre une surface au sol de 6 000 m2 et comprend cinq bâtiments dédiés aux différentes étapes du process de production, à savoir le mixing, l'enduction des rubans adhésifs, et le converting ou transformation, ainsi que la logistique (emballage, étiquetage et expédition) et l'administratif. Le transfert depuis l'ancienne usine, mené entre le 1er avril 2015 pour le transfert des fonctions administratives et le 15 septembre pour le démarrage de la deuxième ligne de production, s'est déroulé sans encombre et en toute transparence pour le client, aucune rupture ni réclamation client n'a été enregistrée.

Le projet industriel de Scapa France ne s'arrête pas avec ce premier rapatriement. La fermeture prochaine du site suisse de Rorschach va entraîner le transfert d'une partie de son activité d'enduction à Valence. L'usine s'apprête donc à récupérer entre 4 et 5 millions de mètres carrés d'activités supplémentaires, sachant que la production annuelle d'une ligne est aujourd'hui de l'ordre de 2,2 millions de mètres carrés. Cette intégration devrait permettre, à terme, la création a minima de quinze emplois sur le site valentinois ; l'effectif de Scapa France est aujourd'hui de 165 personnes. Cela se traduit dès aujourd'hui par le passage à une production en continu, sept jours sur sept (contre cinq jours sur sept auparavant).

Avec ce projet, Scapa France consolide ses compétences en matière d'enduction et s'adjoint des capacités supplémentaires dans l'optique de conquérir de nouveaux marchés.

Respect de l'environnement

La société Scapa France répond à la nomenclature ICPE « Installation Classée pour la Protection de l'Environnement » en raison de son activité d'enduction. A l'occasion de ce déménagement sur un nouveau site, une meilleure gestion économique et écologique de l'activité a été instaurée qui

s’est concrétisée par plusieurs engagements :

• réduction attendue de 30% des consommations en gaz et électricité grâce à des techniques d’isolation et de chauffage innovantes ;
• optimisation de la gestion des solvants avec des technologies moins impactantes pour l’environnement et renforcement de la démarche ATEX (Atmosphère Explosive) ;
• création d’un bassin de 900 m3 destiné à la récupération des eaux incendie pour éviter la pollution des nappes phréatiques ;
• réduction des coûts de transport avec la suppression des allers-retours entre les deux usines préexistantes.